## **VOYAGE LECTEURS EXCLUSIF**

## TRIBUNE DESARTS



# Escapade à Oslo, une capitale scandinave avant-gardiste

du dimanche 21 au jeudi 25 mai 2023



#### INTRODUCTION

En quelques années, la capitale norvégienne s'est profondément métamorphosée, pour devenir une ville incontournable en matière d'art, de design et d'architecture. L'agrandissement du musée National, qui vient d'ouvrir ses portes en 2022, et le tout nouveau musée Munch hissent Oslo au rang de grande capitale européenne de l'art.

Lors de cette escapade, plongez dans cette renaissance culturelle et découvrez une scène artistique norvégienne riche et variée. Interprétez les œuvres d'Edvard Munch, explorez le quartier 'Bar Code' avec son architecture futuriste qui redéfinit le paysage urbain classique, expérimentez l'art culinaire norvégien et assistez à un opéra dans l'audacieux bâtiment, chef d'œuvre de pureté avec ses pans en marbre plongeant dans l'eau du fjord.

Vivez une escapade exclusive en petit groupe pour découvrir Oslo, son architecture avant-gardiste et sa richesse artistique accompagnés d'une guide francophone.



## **VOTRE GUIDE FRANCOPHONE**

Pour ce voyage, vous serez accompagnés par Virginie Crest-Ekhaugen, passionnée par l'art et la culture norvégienne.



Française d'origine, Virginie est arrivée dans la ville d'Oslo en 2001, elle n'a finalement pu se résoudre à la quitter. Sous le charme de la capitale norvégienne, elle a donc décidé de devenir guide. Au gré de ses riches années d'expériences, Virginie a su acquérir une connaissance approfondie de chaque recoin de la ville.

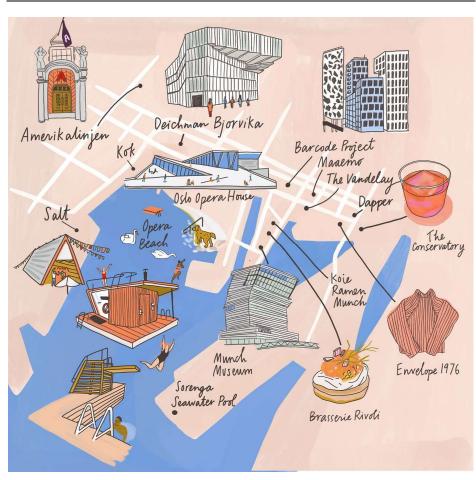
A travers l'art, le design et l'architecture, vous découvrirez la culture et les traditions locales norvégiennes chères à Virginie et aux Norvégiens. Virginie saura vous charmer par ses connaissances historiques et artistiques approfondies ainsi que par la passion qu'elle voue à son pays d'adoption, le tout avec sourire, anecdotes et bonne humeur contagieuse.

## **POINTS FORTS**

- Visite de deux grands musées de la capitale norvégienne, le musée Munch et le musée National.
- Représentation de Così fan tutte dans l'élégant et l'avant-gardiste opéra d'Oslo.
- Balades dans les différents quartiers et monuments d'Oslo. Oslo réunit culture et architecture avec différents bâtiments originaux et un art de rue en pleine expansion.
- Visite du musée du prix Nobel de la Paix, sur les traces de Henri Dunant, détenteur du premier prix Nobel de la paix.
- Croisière sur le fjord d'Oslo.
- Dégustation de produits norvégiens.
- Quelques temps libres pour flâner à votre guise.



## **CARTE**



Cette carte est l'œuvre d'Aly Miller, fondatrice d'Aly Miller Designs, pour le Wall Street Journal. La carte souligne le développement artistique du front de mer d'Oslo où l'on observe un véritable "fjord movement". Cette carte souligne l'identité culturelle que la ville d'Oslo s'est forgée ces récentes années et cette volonté de rendre le fjord aux individus.

## **JOUR PAR JOUR**

	Date	Itinéraire -	Fransport	Logement*	Repas
T	dimanche 21.05.23	Genève - Oslo	Vol	Amerikalinjen	L
2	lundi 22.05.23	Oslo		Amerikalinjen	BL
3	mardi 23.05.23	Oslo		Amerikalinjen	BL
4	mercredi 24.05.23	Oslo		Amerikalinjen	BL
5	jeudi 25.05.23	Oslo - Genève	Vol		В

<sup>\*</sup>Ou similaire

B = petit déjeuner, L = lunch, D = dîner

## **PLAN DES DEPLACEMENTS**

		Date	Transport*	Classe	Destination	Horaire
1		dimanche	Norwegian Air	Eco	Genève	10:35
		21.05.23	DY 1603	ECO	Oslo	13:10
5		jeudi	Norwegian Air	Eco	Oslo	08:50
	3	25.05.23	DY 1602	ECO	Genève	11:20

<sup>\*</sup>Ou similaire



## **PROGRAMME DETAILLE**

## Jour I : dimanche 21 mai 2023 Genève - Oslo

Décollage dans la matinée de votre vol à destination d'Oslo. A votre arrivée à l'aéroport, rencontre avec votre guide Virginie qui vous accompagnera durant l'ensemble de votre séjour.

Transfert à votre hôtel en train express depuis l'aéroport (via le Fly to get, environ 20 minutes de l'aéroport à votre hôtel). Installation à votre hôtel.

Une petite collation vous sera offerte à votre arrivée à l'hôtel.



A 17h, rendez-vous dans à la réception de votre hôtel pour prendre la direction de l'opéra de Oslo où vous assisterez à la représentation de Cosi Fan Tutte. L'opéra débute à 18h pour une durée de 3h, un entracte aura lieu.

Durant votre escapade norvégienne vous séjournerez à l'hôtel Amerikalinjen avec son emplacement idéal. En plein centre-ville, l'hôtel constitue le meilleur point de départ pour explorer Oslo.

Le siège de l'Amerikalinjen, l'ancienne compagnie de croisières Norwegian America Line, a été transformé en un hôtel de charme dynamique. C'est ici que le voyage a commencé pour des milliers de Norvégiens pleins d'espoir qui partaient chercher fortune dans le Nouveau Monde.



L'hôtel met en avant l'histoire de l'émigration en Norvège et défend tout ce qui est local, des produits de toilette aux uniformes du personnel. En raison du statut classé du bâtiment, les 122 chambres sont de toutes formes, de toutes tailles et ont été inspirées par les détails originaux du bâtiment, telles que les majestueuses fenêtres.



L'attrait de l'Amerikalinjen réside dans la collection de restaurants et de bars du rez-de-chaussée. Il est possible de se restaurer tout au long de la journée, grâce à des menus qui mélangent les classiques new-yorkais avec des ingrédients norvégiens. Passez un moment au bar pour savourer un cocktail évoquant des moments historiques pour la Norvège et les États-Unis.

Nuit à l'hôtel Amerikalinjen.

## Jour 2 : lundi 22 mai 2023 Oslo

Rencontre avec votre guide à 9h dans le lobby de l'hôtel. Débutez votre journée par une balade dans le quartier de Bjørvika.

Il n'y a pas si longtemps, Bjørvika était connu pour son port de conteneurs très actif et un important nœud autoroutier. Aujourd'hui, l'autoroute a été déplacée sous terre, les conteneurs ont disparu, le front de mer a été ouvert et une nouvelle vie souffle sur la zone du fjord. Durant cette journée, vous vous retrouvez entourés de quelques-uns des joyaux architecturaux d'Oslo de renommée mondiale.

Prenez le temps d'observer l'architecture remarquable de l'opéra d'Oslo.



L'opéra d'Oslo, inauguré en 2008, a été conçu par le cabinet d'architecture norvégien Snøhetta. Ce chef d'œuvre de pureté avec ses pans en marbre plongeant dans l'eau du fjord a été conçu avec la volonté qu'il appartienne à tous.

Habituellement, vous risquez d'être arrêtés si vous vous promenez sur les toits. Ce nouveau bâtiment avec son toit accessible défie tous les codes et devient le contraire de la culture habituelle "Veuillez ne pas toucher" à laquelle nous sommes souvent confrontés. Une manière de démocratiser l'architecture en la rendant accessible à tous.

A 10h, prenez la direction du musée Munch.



Ce dernier expose une collection des œuvres de Edvard Munch (1863 - 1944), peintre et graveur expressionniste norvégien. Vous serez introduits à ses œuvres par les explications pointilleuses de votre guide et vous aurez l'opportunité unique de contempler les trois versions du Cri - une peinture, un dessin et une lithographie. Dans une démarche de préservation des œuvres, aucune version du Cri ne peut être exposée en permanence, c'est pourquoi elles sont exposées par rotation au sein du musée.

Munch est volontiers classé par les historiens d'art comme symboliste et comme un représentant précoce de l'expressionnisme. Dans les années 1880 déjà, Munch a traduit ses émotions dans son art. Des thèmes existentiels comme l'angoisse, la mort, l'amour, la jalousie et la mélancolie prennent la première place dans ses œuvres.

À l'approche de sa mort, en 1944, Edvard Munch n'avait pas de descendants, il décida donc de léguer toutes ses œuvres à la ville d'Oslo. Pour faire honneur à l'héritage de Munch, Oslo a érigé le nouveau musée Munch, l'un des plus grands musées du monde entièrement consacré à un seul artiste.

Après une pause déjeuner, poursuite de votre balade dans Bjørvika.



Vous pouvez observer le fameux projet Barcode. Ce dernier se compose de 12 immeubles de différentes hauteurs et largeurs séparés de bandes de terrain, si bien qu'à distance l'ensemble ressemble à un code-barres. Barcode, dessiné par plusieurs cabinets d'architecture, fait partie d'un projet de développement du quartier et favorise l'ouverture sur le fjord, l'accès à la lumière et crée un aspect aéré.

Admirez et entrez ensuite dans la nouvelle bibliothèque publique d'Oslo au sommet porte-à-faux reconnaissable. Des entailles dans la façade marquent les entrées à l'est, à l'ouest et au sud, invitant les gens à rentrer de tous les côtés de la ville.



Fin d'après-midi libre pour flâner dans Oslo à votre guise ou en compagnie de votre guide.

Dîner libre.

Nuit à l'hôtel Amerikalinjen.

## Jour 3 : mardi 23 mai 2023 Oslo

Rendez-vous à 9h avec votre guide à la réception de votre hôtel. En prenant la direction de votre première visite, Virginie vous détaillera les bâtiments sur le trajet.

Aujourd'hui, vous rejoignez le quartier d'Aker Brygge, qui pendant plus de cent ans abritait les chantiers navals d'Oslo. Fermés dans les années 1980, ils cèdent la place à un quartier branché où les anciens bâtiments des chantiers rénovés se marient à une architecture moderne. Au bord du fjord, l'endroit est idéal pour flâner le long des quais et profiter des bars et restaurants.



Vous vous rendrez ce matin au National Museum, le plus grand musée de la région nordique.

Après de nombreuses années de développement, le nouveau musée national a ouvert ses portes au public le 11 juin 2022. Vous pouvez trouver sous un même toit la plus vaste collection d'art, d'architecture et de design du pays. Conçu dans la perspective d'abriter des œuvres d'art pendant des siècles, le musée est

construit avec des matériaux propres et robustes qui vieilliront avec dignité, comme le chêne, le bronze et le marbre.



Avec 13 000 mètres carrés d'espace d'exposition et plus de 100 salles, votre guide vous proposera un parcours chronologique qui commencera avec les artistes norvégiens du 19ème siècle. Si la collection est largement axée sur les peintres norvégiens, elle comporte également quelques noms internationaux notamment Cézanne, Picasso et Van Gogh.

Déjeuner dans le quartier d'Aker Brygge.

Dans l'après-midi, vous visiterez le Centre Nobel de la Paix.



Au Centre Nobel de la Paix vous pourrez faire plus ample connaissance avec Alfred Nobel et découvrir tous les lauréats du prix Nobel et leur travail en faveur de la paix. Conformément aux dernières volontés d'Alfred Nobel, la vision du prix est d'œuvrer "pour le plus grand bien de l'humanité".

En 1901, l'humaniste suisse Henry Dunant a reçu ce prestigieux prix pour ses efforts humanitaires en faveur des soldats blessés. Il a partagé le prix avec Frédéric Passy. En parcourant le Centre vous découvrez le parcours de grandes personnalités comme Malala Yousafzai, le 14ème Dalaï Lama, Woodrow Wilson, Nelson Mandela...

La cérémonie du Prix Nobel de la paix se tient le 10 décembre à l'Hôtel de Ville d'Oslo, que vous aurez l'occasion d'admirer à de nombreuses reprises.

Fin d'après-midi libre pour flâner dans Oslo à votre guise.

Dîner libre.

Nuit à l'hôtel Amerikalinjen.

## Jour 4 : mercredi 24 mai 2023 Oslo

Rendez-vous à 9h30 avec votre guide à la réception de votre hôtel.

Aujourd'hui, vous quittez le centre de Oslo pour son fjord. A 10h30, embarquez pour une croisière de 2h lors de laquelle votre guide assurera une traduction de l'anglais au français.



Le fjord d'Oslo, s'étendant sur 100 kilomètres de long, est parsemé d'îles avec de petites maisons d'été, des villages de pécheurs et de baies idylliques. Vous longez la péninsule de Bygdøy et naviguez autour de ces petites îles du fjord, comme Lindøya ou Hovedøya.

Débarquement du bateau pour un déjeuner atypique : une dégustation de produits norvégiens au bord de l'eau. Du saucisson de renne au fromage brun norvégien en passant par le célèbre saumon norvégien, le tout arrosé d'un jus de pomme local, vos papilles vont explorer les subtilités de l'art culinaire norvégien.

Durant l'après-midi, plusieurs options s'offrent à vous.

Profitez d'une entière après-midi libre pour visiter la ville selon vos envies (une liste de visite libre vous sera remise ultérieurement) ou vous adonner à du shopping dans les rues commerçantes.

Si l'envie vous en dit, partagez l'après-midi avec votre guide dans le parc de sculptures de Vigeland.



Ce parc rassemble les œuvres d'une vie de travail du sculpteur Gustav Vigeland (1869-1943) avec plus de 200 sculptures en bronze, granit et fer forgé. Vigeland a également imaginé et dessiné l'architecture du parc. La statue en bronze du garçon en colère (Sinnataggen en norvégien) compte parmi les sculptures les plus célèbres du parc Vigeland, avec le Monolithe et la Roue de la vie.

A 18h30, pour votre dernière soirée, admirez la ligne d'horizon d'Oslo depuis un toit-terrasse en savourant un cocktail nordique au Eight rooftop bar. Ce moment sera l'occasion de vous retrouver une dernière fois tous ensemble avant de clôturer ce voyage.

Dîner libre.

Nuit à l'hôtel Amerikalinjen.

## Jour 5 : jeudi 25 mai 2023 Oslo - Genève

Tôt dans la matinée, transfert à l'aéroport en train express et vol de retour pour Genève.

Arrivée en fin de matinée sur les bords du Léman.

#### **PRIX ET PRESTATIONS**

## Prix par personne

Circuit CHF 3'450.-Supplément chambre individuelle CHF 700.-

Sur la base d'un groupe de 8 à 14 personnes.

## **Prestations comprises**

- Les vols Genève Oslo et Oslo Genève, en classe économique
- L'hébergement en hôtel 4\* de charme au cœur d'Oslo, en chambre supérieur avec petits déjeuners
- La demi-pension (petits déjeuners et repas du midi)
- L'accompagnement durant tout le circuit par un guide francophone
- Les transferts aller et retour de l'aéroport vers l'hôtel en train express
- Les déplacements dans Oslo en transport public
- Les entrées de tous les sites et musées visités
- Une croisière dans le fjord d'Oslo (non privative)
- Une place d'opéra pour la représentation de Cosi Fan Tutte (dans la mesure des places disponibles lors de la réservation)
- Une dégustation de produits norvégiens
- Un cocktail en rooftop afin de prendre de la hauteur sur la ville
- Une documentation de voyage
- La TVA et les taxes de séjour

## Non compris

- Les dépenses personnelles
- Les pourboires
- L'assurance rapatriement & annulation (obligatoire)

## **PARTEZ BIEN ASSURES!**

Avant d'entreprendre un voyage, il est important d'être bien assuré.

Nous vous rappelons qu'à l'inscription à l'un de nos voyages :

- Il est obligatoire d'être au bénéfice d'une assurance voyage annulationassistance
- Il est facultatif mais fortement recommandé d'être au bénéfice d'une assurance maladie complémentaire

Le Covid-19 est à présent considéré par les principales assurances comme une maladie et couvrent ce risque, sauf lorsque le pays de séjour figure sur la liste des destinations non recommandées par l'OFSP ou le DFAE.

En revanche, il est important de noter que la plupart des assurances ne couvrent généralement pas le risque de mise en quarantaine au retour d'un voyage (cas des pays figurant sur la liste OFSP « Quarantaine obligatoire pour les voyageurs entrant en Suisse »). Nous ne saurions être tenus responsables des frais occasionnés par une éventuelle quarantaine.

Nous vous recommandons de vérifier auprès de vos assurances l'étendue de votre couverture (événements couverts / non couverts).



#### **CONDITIONS GENERALES**

Nous nous réjouissons et vous remercions de votre intérêt pour un voyage proposé par Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sarl (ci-après CDV).

Les présentes conditions générales règlent les rapports juridiques entre vous-mêmes et CDV en ce qui concerne les arrangements de voyage organisés par CDV. Elles entrent en vigueur le jour de leur publication et remplacent toutes les dispositions précédentes.

Nos conditions restent modifiables et des conditions spéciales peuvent s'appliquer à certains voyages.

#### 1. Conclusion du contrat et modalités d'inscription

- 1.1 Le contrat entre vous-mêmes et CDV, comprenant les conditions et modalités détaillées ci-après, prend effet dès que votre inscription est acceptée sans réserve et que vous avez versé l'acompte prévu selon les points 2.2 ou 2.5.
- 1.2 Tout participant est tenu de remplir et de signer le bulletin d'inscription et de le retourner à CDV. Cela implique l'adhésion complète à nos conditions.
- 1.3 Si la personne qui réserve inscrit d'autres participants au voyage, elle répond de leurs obligations contractuelles (notamment l'acquittement du montant du voyage) comme de ses propres obligations. Les présentes conditions sont valables pour tous les participants au voyage.
- 1.4 La demande d'inscription d'un mineur devra être signée par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention « accord du père, de la mère, du tuteur ». L'enfant doit être en possession, en plus des pièces d'identité exigées pour le voyage, d'une autorisation de sortie du territoire. Enfin, il sera fait mention d'un numéro de téléphone et d'une adresse permettant à l'enfant ou au responsable d'établir un contact direct.
- 1.5 Si nous procurons un arrangement « vols seuls », ce sont les conditions générales de contrat de voyage des compagnies aériennes qui s'appliquent. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat

Veuillez noter que le contrat avec CDV et la compagnie aérienne n'est conclu qu'au moment de l'émission du billet. Les conséquences/frais issus de toute modification émanant de la compagnie aérienne jusqu'à émission du billet sont à assumer par le client.

1.6 Si nous procurons des arrangements ou certaines prestations d'autres organisateurs ou prestataires de services de voyage (facturés séparément), vous concluez en fait le contrat directement avec

l'organisateur en question. Ce sont dès lors ses propres conditions de contrat et de voyage qui sont applicables. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

- 1.7 Avant toute inscription, CDV vous recommande vivement de prendre connaissance des consignes de sécurité, des conditions sanitaires et climatiques du pays visité. Pour cela, vous pouvez consulter les conseils aux voyageurs du Département fédéral des Affaires Etrangères (https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/represent ations-et-conseils-aux-voyageurs/conseils-voyageurs.html) et les conseils médicaux aux voyageurs de l'Office Fédéral de la Santé Publique (www.safetrayel.ch).
- 1.8 Les désirs particuliers ne font partie intégrante du contrat que s'ils sont acceptés et confirmés sans réserve par CDV.

#### 2. Prix et modalités de paiement

- 2.1 Tous les tarifs de nos propositions sont forfaitaires et ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations.
- 2.2 Un acompte de 40% du prix total du voyage doit être versé lors de l'inscription. Si CDV ne reçoit pas l'acompte dans les délais prescrits, CDV ne confirmera pas les prestations de voyage.
- 2.3 Le solde doit être réglé 40 jours avant la date du départ du voyage. Si le solde n'est pas versé dans les délais prescrits, CDV peut refuser les prestations de voyage et faire valoir les frais d'annulation selon le point 3.3.
- 2.4 Si l'inscription intervient moins de 60 jours avant la date du départ du voyage, le montant total de l'arrangement sera exigé à l'inscription.
- 2.5 Dans des cas particuliers, CDV se réserve le droit de modifier le montant de l'acompte et la date de règlement du solde. Vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

## 3. Modification, annulation ou interruption du voyage par le client

- 3.1 Si vous désirez modifier ou annuler le voyage réservé avant votre départ, vous devez en faire part par écrit à CDV. La réception de votre déclaration auprès de CDV fait foi pour déterminer la date d'annulation ou de changement. Pour les samedis, dimanches et jours fériés, le jour ouvrable consécutif fait foi.
- 3.2 Tout modification que vous souhaiteriez apporter après votre inscription est sujette à disponibilité et aux frais en découlant.

- 3.3 En cas d'annulation par le client, les frais suivants s'appliquent :
- dès notre confirmation du voyage : perte de l'acompte
- 60 à 31 jours avant la date de départ : 50% du montant total du voyage
- dès 30 jours avant la date de départ : 100% du montant total du voyage

Nous nous réservons le droit de modifier ces conditions pour des cas particuliers (safaris, période de Noël, croisière, arrangement hôtelier spécifique, ...). Dans ce cas, vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

Pour les voyages de groupe, des conditions spéciales peuvent s'appliquer.

- 3.4 Une modification de dates est considérée comme une annulation du voyage. Les conditions selon le point 3.3 sont alors appliquées.
- 3.5 Toute interruption ou retour anticipé ne donne droit à aucun remboursement des prestations non utilisées.
- 3.6 En cas de défaut d'enregistrement du client au lieu de départ du voyage aérien à forfait, pouvant résulter d'une arrivée tardive, d'une non-présentation ou d'une présentation avec des documents de voyage non en règle (même si ces éléments résultent d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers), il sera retenu 100% du montant du voyage.
- 3.7 Tous les frais entraînés par une modification de programme ou une annulation du voyage demandées par le client après le début du voyage sont entièrement à sa charge et payables immédiatement. Aucun remboursement ne sera donné de la part de CDV pour les services non fournis à la suite de ces modifications ou annulation.
- 3.8 En particulier, le plan de vol de votre voyage doit être effectué dans son intégralité et dans l'ordre indiqué sur vos billets d'avion.

Un manquement à l'un des tronçons est considéré comme "no show" et peut faire l'objet de pénalités / réajustements tarifaires a posteriori de la part des compagnies aériennes, que nous devrons vous facturer.

3.9 CDV n'assume aucune responsabilité envers vous lorsque des prestations réservées par vos soins (en particulier billets d'avion) subissent des défaillances (retour, annulation, surbooking ...). Les éventuels surcoûts et frais de changement de votre programme seront à votre charge.

#### 4. Assurances

4.1 Si vous n'êtes pas encore au bénéfice d'une assurance annulation & assistance, vous devez

obligatoirement en conclure une au moment de l'inscription au voyage.

CDV est à même de vous en proposer une.

L'assurance annulation & assistance n'est pas inclue dans nos prix forfaitaires.

- 4.2 Lorsque le voyage doit être annulé ou retardé pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu d'en informer immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV.
- 4.3 Lorsque le voyage doit être interrompu pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance; de justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu de contacter immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV. CDV, votre guide et notre représentant local vous aideront, dans la mesure du possible, à organiser votre retour prématuré en collaboration avec votre assurance annulation & assistance.
- 4.4 Dans ces cas de nécessité impérieuse, les frais d'annulation peuvent être pris en charge par votre assurance annulation & assistance, pour autant que vous soyez au bénéfice d'une telle assurance. Les prestations se basent sur les clauses de la police d'assurance.
- 4.5 L'assurance annulation & assistance n'est jamais remboursable.
- 4.6 Il est recommandé de conclure une assurance maladie qui vous couvre dans le monde entier.
- 4.7 L'assurance bagage est laissée à l'appréciation de chacun.

#### 5. Modifications de prix et de programme par CDV

- 5.1 CDV se réserve le droit de modifier le prix ou le programme avant la conclusion du contrat. Dans ce cas, vous en serez informé avant la conclusion du contrat.
- 5.2 CDV se réserve le droit, dans certains cas exceptionnels, de modifier le prix après la conclusion du contrat.
- Les changements de prix peuvent intervenir après une augmentation du coût des transports (y compris du prix du carburant), l'introduction ou l'augmentation de taxes et redevances officielles (taxes d'aéroport, taxes gouvernementales, ...) ou une modification des taux de change.
- 5.3 CDV se réserve le droit de modifier, dans votre intérêt, le programme du voyage et certaines prestations convenues (logement, moyens de transports, compagnies aériennes, excursions, ...) si après la conclusion du contrat des évènements

proposer des prestations de qualité équivalente en remplacement.

CDV vous informera de ces changements au plus vite ainsi que de leurs répercussions sur le prix.

5.4 Si la hausse du prix dépasse les 10% du montant du voyage ou si la modification du programme change de facon notable un élément essentiel du contrat, vous avez le droit dans un délai de cinq jours après réception de notre notification, de résilier votre contrat sans frais.

Sans nouvelle de votre part dans un délai de cinq jours (le cachet postal faisant foi), l'augmentation de prix ou la modification du programme seront considérées comme acceptées.

L'augmentation du prix vous sera communiquée au plus tard 15 jours avant votre départ.

5.5 Lors du voyage, si une part importante des prestations convenues ne peut être fournie. CDV s'efforcera de prendre des dispositions appropriées pour la continuation du voyage à forfait. CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations. Si CDV n'est pas en mesure de prendre ces dispositions, ou si vous les refusez pour de justes motifs, CDV s'efforcera de vous rapatrier au lieu de départ ou à un autre lieu de retour convenu. Dans ce cas, la valeur des prestations non fournies ou non exécutées vous sera remboursée.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

5.6 En cas de retour différé, aucune indemnité n'est attribuée pour perte de salaire.

#### 6. Annulation du voyage par CDV

6.1 CDV peut se voir dans l'obligation d'annuler votre voyage à forfait avant la date du départ pour un motif qui vous est non imputable. Dans ce cas. CDV vous en informera dans les plus brefs délais et s'efforcera de vous proposer un vovage de remplacement de qualité équivalente. Dans le cas où un voyage de remplacement de qualité inférieure vous est proposé, CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations.

Si vous n'acceptez pas le voyage de remplacement, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

6.2 Tous nos voyages de groupe se basent sur un nombre minimum de participants, chaque fois indiqué dans la publication du voyage. CDV se réserve le droit d'annuler un voyage au plus tard 30 jours avant le départ, si le nombre de participants prévu n'est pas atteint.

imprévus l'exigent. CDV fera son possible pour vous Dans ce cas, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont

#### 7. Prescriptions d'entrée dans un pays

7.1 CDV vous informe sur les prescriptions d'entrée demandées par la destination de votre voyage. Elles s'entendent pour les formalités d'entrée en tant que touriste et pour les citoyens suisses.

Pour toutes autres nationalités, veuillez contacter CDV, qui vous conseillera dans la limite de ses connaissances. Cela restera votre devoir de vérifier ces informations.

7.2 Il est de votre devoir de suivre ces prescriptions tels que type de document d'identité, validité, nombre de page vierge dans le passeport, visa, carnet de vaccination international munis des tampons adéquats, permis de conduire international, permis de séjour.

7.3 Si un document de voyage ne peut être obtenu ou s'il est délivré trop tard et que vous sovez de ce fait obligé de renoncer au voyage, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

7.4 En cas de modifications des prescriptions d'entrée. CDV vous en avertira au plus vite dans la limite de ses connaissances et ne pourra être tenu responsable de ces changements.

7.5 En cas de refus d'entrée dans un pays CDV ne peut être tenu responsable, le voyage de retour sera à votre charge et les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

#### 8. Réclamations de votre part

8.1 CDV propose des voyages dans des pays où les conditions de services, de communication, de formation du personnel, etc. ne correspondent pas aux standards suisses. Il est donc admis que certains manguements ou inexactitudes font partie intégrante d'un tel voyage.

8.2 Si le voyage ne correspond pas à ce qui a été convenu par contrat ou si vous subissez un dommage, vous avez le droit et le devoir d'adresser aussitôt au guide, au prestataire de services ou à CDV une réclamation au sujet du défaut constaté ou du dommage subi et de demander qu'il y soit remédié au plus vite.

8.3 Si le problème n'a pas été résolu sur place comme mentionné ci-dessus, vous devez nous adresser par écrit, au plus tard 30 jours après la fin de votre voyage, votre réclamation accompagnée de justificatifs éventuels (photo, témoignages écrits, ...). Si vous n'avez pas observé ces prescriptions, vous perdez vos droits à toute mesure de compensation.

8.4 Avant de soumettre un litige à un tribunal, vous 9.5 Pour les dommages non corporels résultant de devriez vous adresser à l'ombudsman indépendant de la branche suisse du voyage. Il s'efforcera de trouver une solution équitable pour résoudre tout différend qui pourrait surgir entre vous et CDV.

Ombudsman de la branche suisse du voyage

Etzelstrasse 42 Case Postale 8038 Zurich T +41 44 485 45 35 info@ombudsman-touristik.ch www.ombudsman-touristik.ch

#### 9. Responsabilité de CDV et exceptions

9.1 CDV s'engage à fournir les prestations souscrites lors de la réservation et en accord avec nos conditions générales.

9.2. Si des conventions internationales et des lois nationales prévoient des limitations à la réparation de dommages résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, CDV est en droit de s'en prévaloir et sa responsabilité sera limitée aux dispositions contenues dans les conventions en

Il existe notamment des conventions internationales prévoyant des restrictions de responsabilité en matière de transports (trafic aérien, navigation en haute mer, trafic ferroviaire).

9.3 CDV n'est pas responsable envers vous lorsque l'inexécution ou l'exécution imparfaite du contrat est imputable :

- à des manquements de votre part ;

- à des manguements imprévisibles ou insurmontables imputables à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat ;

- à un cas de force majeure ou à un événement que CDV, malgré toute la diligence requise, ne pouvait pas prévoir ou contre lesquels CDV ne pouvait rien. CDV s'engage néanmoins à faire diligence pour vous venir en aide.

Dans ces cas, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

9.4 Lors de dommages corporels imputables à l'inexécution ou à une exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est engagée uniquement si les dommages ont été causés par nous-mêmes ou par nos prestataires de services, sous réserve des limitations de responsabilité dans les conventions internationales et les lois nationales (point 9.2).

l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est limitée au double du montant du prix du voyage à forfait au maximum, sauf si le dommage a été provoqué intentionnellement ou par négligence ou imprudence

Demeurent réservées, les limitations de responsabilité inférieures stipulées par les conventions internationales.

9.6 Les personnes prenant part à des actions pouvant présenter des dangers ou à des excursions locales non prévues dans le programme en assument seules les risques.

9.7 Nous vous rendons expressément attentifs au fait que vous êtes personnellement responsable de la garde en lieu sûr d'objets de valeur et d'argent.

Dans les hôtels, ces objets doivent être déposés dans un coffre.

Notre responsabilité, ainsi que celle de nos prestataires, ne peuvent être engagées en cas de vol, perte, dommage, ... Vous êtes seuls responsables de vos biens.

#### 10. Garantie

Nous participons aux fonds de garantie TPA (Travel Professional Association).



A ce titre, nous vous garantissons le nantissement des montants que vous avez versés en relation avec votre réservation, et ceci dans le cas d'un voyage forfaitaire seulement (vols seuls exclus).

#### 11. Droit applicable et for juridique

Seules les dispositions du droit suisse sont applicables dans les rapports découlant du contrat entre vous et CDV. Il est convenu que seul le for juridique de Genève est habilité à reconnaître les actions contre CDV.

La présente rédaction a été achevée en janvier 2012 et révisée en mars 2020.

#### Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive

CH - 1204 Genève

#### **PROTECTION DES DONNÉES**

#### 1. Collecte d'informations

«Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl» (ciaprès CDV) considère la protection de la vie privée et des données personnelles comme un droit fondamental et primordial. CDV respecte les dispositions de la loi Suisse ainsi que celle de l'Union Européenne (GRPD) sur la protection des données pour l'acquisition ét l'utilisation des données personnelles. En réservant un voyage, en plus des coordonnées personnelles, les informations suivantes peuvent également être enregistrées : date du voyage, itinéraire/destination, compagnie aérienne, hôtel, prix, vos préférences, n° d'adhérent dans les programmes de fidélisation, les données figurant dans votre passeport. Ceci est également valable pour les membres de votre famille ou autres personnes figurant sur votre bulletin d'inscription. Dans des cas particuliers (p. ex. en cas d'accident durant le voyage, etc.) ou en cas de réclamations, d'autres informations peuvent être collectées et enregistrées.

#### 2. Transmission à des tiers

Vos données peuvent être transmises à des tiers dans le respect des dispositions légales de protection des données. Ces tiers traitent ces informations pour le compte d'CDV. À cette fin, les données peuvent être transférées à l'étranger. Ces données sont traitées en toute confidentialité et ne sont pas transmises à d'autres tiers sauf pour des exigences légales, notamment demande des autorités compétentes, ou pour préserver ou imposer les intérêts d'CDV.

#### 3. Utilisation des données

Les données collectées sont traitées en toute bonne foi et servent en premier lieu à élaborer une offre dans le cadre de votre demande (voyage) en cours. Par la suite, CDV est susceptible de vous soumettre des invitations et des informations qui peuvent s'avérer intéressantes pour vous. CDV est en droit de mettre à jour vos coordonnées.

#### 4. Informations personnelles dignes de protection

Il peut aussi arriver qu'CDV dispose de données considérées par la législation suisse comme «des informations personnelles dignes de protection», par exemple si le menu commandé dans l'avion permet de deviner votre confession, si nous devons connaître un handicap pour la planification et l'organisation de votre voyage ou si notre représentant sur place devait vous apporter son soutien pour des problèmes de santé. Ces «informations personnelles dignes de protection» ne sont traitées par CDV qu'à des fins de gestion du dossier, toute autre exploitation étant proscrite. Avec votre réservation, vous autorisez expressément CDV à se servir de ces données dites «dignes de protection» pour le traitement de votre dossier.

#### 5. Spécial voyage en avion

Sur demande des autorités de certains pays, il se peut que des données spécifiques doivent être transmises aux autorités compétentes pour des raisons de sécurité ou de formalités d'entrée dans le pays. Vous autorisez CDV, ou la compagnie aérienne concernée, à transmettre les données dites «Passenger Name Record (PNR)» à ces autorités dans la mesure où elles sont disponibles. Elles contiennent notamment des informations telles que nom exact, date de naissance, adresse exacte. numéro de téléphone, infos concernant la personne accompagnatrice, date de la réservation/de l'émission du billet et période de voyage prévue, infos relatives au paiement, statut du voyage et itinéraire, numéro Frequent-Flyer, infos sur les bagages, toutes les modifications PNR antérieures, etc. Nous portons à votre attention que ces données peuvent être transmises à des pays où le niveau de la protection des données n'est pas comparable à celui répondant à la législation suisse.

#### 6. Vos droits

#### 6.1 Droit d'accès

Vous avez le droit, à tout moment, de demander le libre accès à vos données personnelles lorsque nous les traitons. Vous avez ainsi la possibilité de vérifier quelles sont les données personnelles que nous traitons à votre sujet et que nous les utilisons, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données.

#### 6.2 Droit de rectification

Vous avez le droit de faire rectifier des données personnelles incorrectes ou incomplètes et d'être informé de leur correction. Dans ce cas, nous informerons les destinataires des données concernées des ajustements effectués, à moins que cela ne soit impossible ou n'engage des moyens disproportionnés.

#### 6.3 Droit de suppression

Vous avez le droit de faire effacer vos données personnelles tant que ce n'est pas contraire à d'autres dispositions légales.

#### 6.4 Droit de restriction

Sous certaines conditions, vous avez le droit de demander que le traitement de vos données personnelles soit restreint.

#### 6.5 Droit de portabilité

Dans certaines circonstances, vous avez le droit d'obtenir une copie des données que vous nous avez transmises dans un format structuré et courant

#### 6.7 Droit de recours

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle compétente contre la manière dont vos données personnelles sont traitées.

#### 6.8 Droit de rétraction

En principe, vous avez le droit de révoquer votre consentement à tout moment. Toutefois, les activités de traitement fondées sur votre consentement dans le passé ne deviendront pas illégales à la suite de votre rétraction.

Vous pouvez exercer vos droits en tout temps en contactant notre responsable de la protection des données personnelles :

#### DPO

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl 8 rue de Rive CH-1204 Genève, Suisse

Email: dpo@vanillatiger.ch

La présente rédaction a été achevée en mai 2018

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive

CH - 1204 Genève